Document generated on 02/11/2025 7:24 a.m.

Revue d'histoire de l'Amérique française

TIMLIN, Mabel F. et FAUCHER, Albert, *Les sciences sociales au Canada — The Social Sciences in Canada*. Deux études publiées par le « Conseil Canadien de Recherche en les Sciences Sociales » [sic]. Ottawa (151 Slater), Ont., mai 1968. 136 p. $1.00.

Paul Daoust

Volume 23, Number 3, décembre 1969

URI: https://id.erudit.org/iderudit/302925ar
DOI: https://doi.org/10.7202/302925ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)
1492-1383 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Daoust, P. (1969). Review of [TIMLIN, Mabel F. et FAUCHER, Albert, *Les sciences sociales au Canada — The Social Sciences in Canada*. Deux études publiées par le « Conseil Canadien de Recherche en les Sciences Sociales » [sic]. Ottawa (151 Slater), Ont., mai 1968. 136 p. $1.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *23*(3), 491–493. https://doi.org/10.7202/302925ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1969

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

TIMLIN, Mabel F. et FAUCHER, Albert, *Les sciences sociales au Canada — The Social Sciences in Canada.* Deux études publiées par le "Conseil Canadien de Recherche en les Sciences Sociales" [sic]. Ottawa (151 Slater), Ont., mai 1968. 136 p. $1.00.

Les deux études contenues dans ce volume furent entreprises en 1964 pour le compte du Conseil Canadien de Recherche en Sciences Sociales. Encore incertaine du rôle qu'un tel Conseil pouvait jouer, l'administration du C.C.R.S.S. demanda à Mlle Timlin et à M. Faucher d'étudier l'ensemble des institutions et des sources d'aide en ce qui concerne la recherche en sciences sociales au Québec et au Canada; on leur proposait en somme d'analyser la situation et de suggérer les moyens de l'améliorer.

L'étude de Mlle Timlin, de beaucoup la plus volumineuse, se situe dans une perspective de comparaison avec ce qui se fait aux Etats-Unis. Selon l'auteur, la place occupée par les Canadiens dans la communauté internationale des spécialistes en sciences sociales est très mince. Deux faits illustrent la situation critique des sciences sociales au Canada: le nombre relativement restreint d'étudiants diplômés dans les départements de sciences sociales du pays et surtout la perte du profit des Etats-Unis des éléments les plus dynamiques et les plus valables.

Les causes qui ont retardé ici le développement des sciences sociales se ramèneraient à trois: le manque d'argent nécessaire au financement de la recherche, le statut des sciences sociales qui ont toujours été dévalorisées par rapport à d'autres disciplines et enfin l'absence de structures capables d'encadrer les chercheurs dispersés et laissés à leur propre initiative.

Dans la seconde partie de son essai, Mlle Timlin propose des moyens concrets capables d'assurer le développement des sciences sociales. "What we are looking for is a new institutional structure adequate to the performance of the functions which must be performed if the social sciences in Canada are going to achieve the vitality and productivity necessary in the national interest and characteristic of them already in certain other countries" (p. 8).

Ces moyens se ramènent à deux principaux. D'abord le Conseil Canadien de Recherche en Sciences Sociales doit être radicalement restructuré sur une base plus représentative pour devenir une sorte d'agent catalyseur dans le domaine de la recherche. En second lieu, le gouvernement, par l'entreprise de la Société Royale du Canada, doit financer un tel conseil. Il s'agit, en d'autres mots, de modeler le C.C.R.S.S. sur l'American Social Science Research Council. La seule différence, c'est que ce dernier est en partie financé par l'entreprise privée et les grandes "Foundations".

L'étude du professeur A. Faucher se situe dans une tout autre perspective; il insiste beaucoup moins sur les aspects financiers que sur les aspects personnels et institutionnels de la recherche universitaire en sciences sociales. Après avoir fait une courte mais passionnante histoire du développement des sciences sociales au Canada français, l'auteur étudie la condition de la recherche à l'université. La question auquelle il veut répondre est double: à quelle espèce de recherche doivent être affectées les ressources universitaires et qui va prendre la décision d'engager ces ressources dans telle ou telle direction ?

Ceux qui connaissent le professeur Faucher ne douteront pas un instant de la justesse et de l'originalité de ses réponses. Nous croyons qu'il vaut la peine de rapporter ici quelques-unes des judicieuses remarques de de M. Faucher.

1. Nos universités québécoises ont mis du temps à distinguer les enseignements de premier et de deuxième cycle; cette confusion a nui grandement à la recherche. La réforme des structures universitaires, question à l'ordre du jour, doit s'effectuer "en fonction d'une recherche plus universitaire, c'est-à-dire, plus angoissante, moins payante, plus profonde". La recherche finira par s'imposer tout doucement comme une dimension de l'enseignement supérieur. A ce niveau, l'enseignement, c'est la recherche organisée.

2. La recherche n'est jamais vaine même lorsqu'elle n'aboutit pas à quelque produit. Nos sciences sociales commencent à avoir le sens de la "Schola", c'est-à-dire du loisir, et de subir l'attrait de l'inutile inhérent à la Schola; elles s'ouvrent à la recherche fondamentale. La recherche créative exige une réflexion tranquille et, pour une bonne part, une flânerie anxieuse.

3. Enfin, les conditions majeures de l'organisation universitaire sont inhérentes à l'organisation même de la recherche dans nos facultés des

sciences sociales de la province de Québec. Tels sont: un corps professoral adéquat, un système de bourses aux deux paliers de la maîtrise et du doctorat, un système d'atelier de recherche comprenant une équipe de techniciens et d'assistants, un centre de documentation, des provisions de bibliothèques suffisantes et des services de bibliothèque et de documentation à l'avenant.

Nous n'avons pas à nous excuser d'avoir cité longuement M. Faucher; ses observations méritaient d'être rapportées. La seule critique que nous pourrions adresser à l'étude de M. Faucher, c'est d'être trop courte.

PAUL DAOUST

Université Laval
Québec